



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8621^e séance

Mercredi 18 septembre 2019, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Craft
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Indonésie	M. Syihab
Koweït	M. Almunayekh
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud
(S/2019/722)

Rapport du Secrétaire général sur la planification future des sites de
protection des civils au Soudan du Sud (S/2019/741)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2019/722)

Rapport du Secrétaire général sur la planification future des sites de protection des civils au Soudan du Sud (S/2019/741)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/722, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud, et sur le document S/2019/741, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la planification future des sites de protection des civils au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Shearer.

M. Shearer (*parle en anglais*) : Il y a tout juste six jours, nous avons célébré le premier anniversaire de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Durant la cérémonie officielle l'an dernier, j'avais été témoin d'une grande jubilation et de beaucoup d'espoir que cet accord signifiait la fin de la guerre et le début d'une nouvelle ère de paix. Les citoyens du Soudan du Sud nourrissaient de grandes espérances. Au fil de l'année écoulée, leurs responsables politiques ont répondu à certaines de ces attentes, mais assurément pas à toutes.

La récente visite de M. Riek Machar à Djouba, sur l'invitation du Président Salva Kiir, est un fait nouveau majeur. Ces face-à-face – que nous sommes nombreux à considérer comme indispensables pour aller de l'avant – ont été l'occasion d'aborder des facettes non réglées cruciales de l'Accord de paix. En public, le

comportement des deux hommes est apparu conciliant et il semblerait qu'ils aient passé plusieurs heures dans des discussions tant formelles qu'informelles. Ces réunions doivent se poursuivre. Élément important, ils ont renouvelé leur engagement à former un gouvernement de transition, étape positive car elle entretient la dynamique de paix et renforce la confiance parmi les Sud-Soudanais. Le défi reste, bien sûr, de produire des résultats tangibles. Des progrès sont requis dans trois domaines en particulier.

Premièrement, il s'agit de l'unification des forces de sécurité. Sur les 35 zones de cantonnement prévues, 23 sont actuellement occupées par les forces de l'opposition et 10 par le Gouvernement. L'inscription des contingents a commencé. La livraison de nourriture, de l'eau et d'autres ressources a débuté. Cela étant, de nombreuses zones manquent de commodités essentielles, et des risques de protection sont susceptibles de survenir dans les villages voisins si ces pénuries persistent. Des différences plus fondamentales subsistent également. L'opposition anticipe un secteur de la sécurité nouvellement constitué, alors que le Gouvernement table sur le fait que les contingents de l'opposition seront incorporés aux forces existantes. Il faut donc élaborer une stratégie pour unifier le secteur de la sécurité. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a engagé un général à la retraite aguerrri de la région pour aider les parties à déterminer la future politique de sécurité, notamment la taille et le format des forces.

Deuxièmement, la Commission indépendante des frontières n'a pas réussi à réunir le consensus sur le nombre d'États et leurs frontières. Un règlement de la question par référendum nous semble peu plausible au regard des dépenses et des délais que cela impliquerait. Il faut plutôt un consensus politique. Dans leurs échanges la semaine dernière, M. Kiir et M. Machar ont appelé à créer une commission chargée d'examiner cette question sensible, et nous espérons que cela pourra être résolu.

Troisièmement, l'Accord prévoit la nomination de cinq vice-présidents, chargé chacun d'un lot de portefeuilles gouvernementaux. Deux mois après la formation d'un gouvernement de transition, ils n'ont toujours pas été déterminés. Enfin, il me faut mentionner que les groupes qui ne sont pas signataires de l'Accord doivent cesser l'opposition violente à laquelle ils se livrent, et privilégier au contraire une participation constructive.

Un an plus tard, la paix commence à porter ses fruits pour les citoyens du Soudan du Sud. Tout d'abord,

et c'est extrêmement important, le cessez-le-feu continue de tenir bon dans l'ensemble. La violence politique et les déplacements qui en ont résulté ont nettement diminué. Les membres de l'opposition continuent de se déplacer et de travailler à Djouba, aux côtés de leurs homologues gouvernementaux, pour mettre en œuvre des éléments charnières de l'Accord de paix. On a recensé plus de 130 rapprochements différents au niveau local à travers le pays, ce qui est un signe de confiance et de mobilisation.

Le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire - un rapport de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui mesure la sécurité alimentaire - décrit une légère amélioration de la sécurité alimentaire. Le nombre de personnes confrontées à une crise ou à une insécurité alimentaire aiguë a diminué de 5% par rapport à l'année dernière. Ce fait, note le rapport, est directement attribuable à la paix.

Le fait que les familles déplacées et les réfugiés rentrent chez eux signifie que davantage de cultures sont plantées et que l'amélioration de la sécurité a amélioré l'accès aux marchés et à l'aide humanitaire. Selon la FAO, la production céréalière a augmenté de 150 000 tonnes en un an, illustration de ce que la paix peut apporter.

Pourtant, 6,3 millions de personnes - soit 54% de la population - restent en situation d'insécurité alimentaire et ont un accès limité aux soins de santé. Nous avons également noté que, à court terme, la malnutrition infantile aurait augmenté.

Mais nous constatons un changement. La carte de sévérité du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire devient, au moins, plus orange et jaune que rouge. L'accès humanitaire s'est amélioré. Le nombre d'incidents a diminué de 30% par rapport à l'année dernière, et les agents humanitaires sont de plus en plus encouragés à se rendre dans les régions éloignées.

Mais les obstacles administratifs sont encore trop fréquents. Le Gouvernement a empêché la MINUSS d'accéder aux zones où les civils et les convois ont besoin d'être protégés, et 124 plaintes pour violations de l'accord sur le statut des forces ont été déposées cette année encore.

Le calme relatif a permis à un plus grand nombre de personnes déplacées de rentrer chez elles. L'Organisation internationale pour les migrations a enregistré 594 000 rapatriés depuis la signature de l'accord de paix. Au cours de la même période, 17 000 personnes

ont quitté les sites de protection des civils de la MINUSS, mais il en reste 180 000.

À la demande du Conseil, comme l'a indiqué le Président, nous avons fait rapport sur la planification future des sites de protection des civils, en détaillant les problèmes posés par les déplacements prolongés et les obstacles aux retours librement consentis, en toute sécurité et dans la dignité. Parmi ces obstacles, on peut citer le manque de services de santé et d'éducation dans les zones de retour; évidemment, le sentiment de sécurité; et les préoccupations quant à la fragilité du processus de paix.

Les conclusions du rapport résultent de vastes consultations menées dans l'ensemble de la communauté de Djouba. Elles ont permis une compréhension commune des défis et constitue la base des actions à venir, qui sont déjà en cours d'élaboration.

Pour tenir compte de l'évolution de la situation en matière de sécurité, les soldats de la paix de la MINUSS rééquilibrent leur déploiement, s'éloignant du type statique de protection des sites de protection des civils pour renforcer les patrouilles de confiance dans les zones de retour.

Toutefois, le Gouvernement doit prendre l'initiative de créer un environnement sûr et d'appuyer les communautés afin que les réfugiés déplacés et autres puissent revenir en toute confiance et en toute sécurité. Je dois rappeler ici qu'un Soudan du Sud véritablement en paix n'aura plus besoin des sites de protection des Nations Unies.

La formation d'un gouvernement de transition offre l'occasion de voir plus loin que les défis immédiats et de nous tourner vers les élections qui sont attendues à la fin des trois années de la transition. Les élections sont l'occasion de résoudre les différends par des moyens démocratiques plutôt que par la violence et de procéder à des changements fondamentaux, passant d'accords conclus entre les élites à l'obligation pour un gouvernement élu par son peuple d'appliquer des politiques.

La tenue d'élections libres et équitables ne se limite pas à leur préparation logistique, mais nécessite la création d'un espace politique où les partis peuvent se former, discuter des politiques et faire campagne librement. Je dis cela parce qu'il y a un ressentiment croissant chez les Sud-Soudanais envers les élites qui accumulent les richesses alors que la population même reste parmi la plus pauvre du monde.

Le budget du Gouvernement cette année est supérieur de 46 % à celui de l'an dernier, mais rien n'indique comment un déficit de financement de 496 millions de dollars sera financé. Il y a peu de transparence quant à la manière dont les recettes pétrolières sont dépensées. Le Ministère des finances a réduit les dépenses de santé de 16 % cette année, transférant la quasi-totalité de la charge des soins de santé à des donateurs extérieurs, et aucun rapport sur les dépenses publiques n'a été reçu depuis le premier trimestre 2017-2018. Entre-temps, les salaires des fonctionnaires, notamment des enseignants, des travailleurs sanitaires et des policiers, accusent souvent des mois de retard.

La criminalité demeure un problème grave, notamment des attaques gratuites contre des civils, le plus souvent par des soldats non rémunérés et d'anciens combattants. L'ONU fournit également une assistance technique pour réformer et reconstruire le système judiciaire, non seulement pour lutter contre les actes criminels mais aussi pour s'attaquer au problème plus répandu de l'impunité. Les tribunaux itinérants dotés d'un personnel judiciaire du Soudan du Sud, qui ont fait un excellent travail, se sont étendus au-delà de Bentiu et Malakal. Au cours des prochaines semaines, ils jugeront des centaines d'affaires graves, y compris de nombreux cas de violence sexuelle et sexiste.

En fin de compte, voici ce qu'il en est. Si la situation de nombreux citoyens du Soudan du Sud reste sombre, la dernière année de paix a donné le coup d'envoi d'un processus de transformation qui améliore la vie des gens. Cela n'aurait pas été possible sans le cessez-le-feu ou la confiance suscitée par le processus de paix. Les dirigeants du pays et les partenaires de paix internationaux méritent d'être félicités pour cela.

Partout dans le pays, j'ai vu personnellement d'anciens ennemis qui s'étaient jurés de s'entretuer, assis amicalement autour d'une table, planifier un avenir ensemble. Si les dirigeants du Soudan du Sud ont jamais eu besoin d'inspiration pour se réconcilier et travailler dans l'intérêt supérieur du pays, ils peuvent la trouver sous les arbres et dans les tukuls où les communautés se réunissent pour édifier la paix.

Je promets au Conseil que la MINUSS travaille à leurs côtés pour jeter des bases solides afin que la paix puisse être maintenue. Comme toujours, nos efforts sont menés en partenariat avec les efforts louables de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine.

Le processus de paix reste précaire, mais il progresse. Il est impératif de maintenir cette dynamique, et cela dépend beaucoup de la bonne volonté constante des parties ainsi que de l'attention collective et inébranlable des amis internationaux pour soutenir la formation d'un gouvernement de transition.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Shearer de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Shearer de son exposé instructif.

Il y a un an, les dirigeants du Soudan du Sud ont signé l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Depuis lors, les parties ont pris des mesures significatives pour parvenir à une paix durable. La violence politique a diminué et les efforts de réconciliation locale ont gagné du terrain.

Les décisions du Président Salva Kiir et du chef de l'opposition Riek Machar de se réunir à Djouba sont également une évolution positive. Toutefois, pour instaurer la confiance dans le processus de paix, un engagement axé sur des résultats tangibles est encore nécessaire. Malheureusement, le processus de paix au Soudan du Sud a trop mis l'accent sur le dialogue entre les élites politiques et trop peu sur la souffrance de la population. Sept millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire; 185 000 personnes sont réfugiées dans des sites de protection des civils et plus de 4 millions d'autres ont peur de rentrer chez elles.

Bien que ces chiffres soient choquants, ils ne peuvent décrire ce que cela doit être de voir passer une autre saison de récolte sans assez de nourriture pour nourrir sa famille. Ces statistiques ne rendent pas compte des difficultés à se déplacer d'un camp à l'autre pour fuir les flambées de violence, pour finalement rentrer chez vous et découvrir que votre maison a été détruite par le feu. Dans le même temps, le Gouvernement et d'autres parties entravent l'acheminement de l'aide humanitaire, et des cas de recrutement d'opposants ont été signalés sur des sites de protection des civils. Ces pratiques doivent cesser immédiatement.

Le Gouvernement sud-soudanais et d'autres parties continuent de mener des opérations militaires, en particulier dans l'Équatoria, qui brutalisent leur propre peuple. Nous appelons les parties sud-soudanaises

qui n'ont pas signé l'Accord revitalisé à renoncer à la violence et à rechercher une solution politique. Nous appelons ceux qui ont signé cet accord à établir des contacts avec ces parties d'une manière non violente. Malgré les activités en cours qui contredisent la lettre et l'esprit de l'Accord revitalisé, les États-Unis estiment qu'il est encore temps pour les parties de se rapprocher de la paix avant l'échéance politique de novembre. À cette fin, nous appelons les dirigeants du Soudan du Sud à convenir des conditions des arrangements en matière de sécurité et à régler la question cruciale du nombre et des frontières des États du Soudan du Sud. Nous les exhortons également à mettre officiellement en place le tribunal mixte, en partenariat avec l'Union africaine, dont nous appuyons le rôle dans le processus de paix aux côtés de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Le peuple sud-soudanais et les principales parties prenantes ont souligné qu'une paix durable est possible si les femmes jouent un rôle central dans le processus de paix. Nous exhortons les dirigeants sud-soudanais à s'engager de nouveau à garantir aux femmes un rôle à part entière et digne de ce nom dans le mécanisme de l'accord de paix et le Gouvernement provisoire.

Nous souscrivons à l'appel lancé par le Conseil des ministres de l'IGAD, le 21 août, en faveur de la tenue d'un sommet ordinaire en septembre. Nous voulons croire que ce sommet abordera les questions en suspens, notamment la liberté de mouvement de M. Machar et la nomination d'un président permanent à la tête de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée. Nous encourageons également toutes les parties concernées à continuer de rechercher des solutions viables pour les sites de protection des civils, ainsi que le retour sûr, librement consenti et digne des personnes déplacées.

Pour terminer, il me plaît d'annoncer qu'en partenariat avec l'Afrique du Sud, les États-Unis prévoient de mener une visite du Conseil de sécurité à Djouba dans un avenir proche. J'encourage tous mes collègues du Conseil à participer à cette visite qui nous permettra d'exprimer en personne notre désir commun de voir le Soudan du Sud entrer dans une nouvelle ère de paix et de stabilité. De même, la visite permettra aux dirigeants sud-soudanais de nous montrer qu'ils ont jeté les bases nécessaires à la mise en place d'un gouvernement provisoire crédible, inclusif et responsable.

M^{me} Gueguen (France) : Je tiens tout d'abord à remercier M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, pour son intervention et je voudrais revenir sur trois points.

Premièrement, sur le processus de paix, la priorité aujourd'hui est de former, d'ici le 12 novembre, un gouvernement provisoire d'union nationale. La France salue le déplacement de Riek Machar à Djouba la semaine dernière. C'est un pas important qui a permis de renforcer la confiance entre lui et Salva Kiir, et nous les encourageons à renouveler ces rencontres directes aussi souvent que possible. Le temps presse. La fin de la période de pré-transition arrivera vite, dans deux mois, et un nouveau report serait inacceptable. La première priorité doit être la formation du gouvernement d'union nationale, mais il est important, en parallèle, comme le Représentant spécial l'a souligné, d'avancer sur la question du découpage des frontières intérieures et sur les arrangements sécuritaires.

La France salue les efforts des pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour accompagner le processus de paix. L'investissement de la sous-région est en effet absolument indispensable pour aider les parties à aller de l'avant, et nous les encourageons à poursuivre dans ce sens. Il faut aussi respecter les quotas de femmes prévus par l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, et leur permettre de participer de façon active et significative au processus de paix, à tous les niveaux et sur tous les sujets. La visite du Conseil de sécurité, le mois prochain, à Djouba, sera l'occasion de rappeler ces différents messages.

Deuxièmement, la situation humanitaire reste alarmante et ne pourra être durablement améliorée que par l'instauration d'une paix durable. Si l'augmentation du nombre de retours volontaires est encourageante et est directement liée aux progrès politiques récents, les violences intercommunautaires continuent de pousser des personnes à l'exil. Ces déplacements forcés, rappelons-le, interviennent dans un contexte d'extrême pauvreté, caractérisé par un niveau d'insécurité alimentaire particulièrement élevé. Toutes les parties doivent garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins humanitaires croissants. Cela implique naturellement de protéger le personnel humanitaire, le personnel médical ainsi que les infrastructures et le matériel civils et humanitaires. C'est une obligation avec laquelle on ne doit pas transiger.

La lutte contre les violences sexuelles doit aussi rester une priorité. Nous saluons le travail de terrain qui est mené par la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, M^{me} Pramila Patten. Ces efforts ont ainsi permis que le Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition adopte un plan d'action pour lutter contre les violences sexuelles dans ses rangs. La France est également préoccupée par les violations des droits de l'homme rapportées par la commission mandatée par le Conseil des droits de l'homme.

La France rappelle son attachement à la lutte contre l'impunité et l'importance que les auteurs de violations soient poursuivis et traduits en justice. Nous appelons ainsi toutes les parties à mettre en place le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, avec l'appui de l'Union africaine. Par ailleurs, le Conseil de sécurité a lui aussi son rôle à jouer et doit recourir systématiquement aux sanctions pour punir et contraindre ceux qui commettent ces crimes.

Troisièmement, la France est attachée à ce que la Mission d'assistance des Nations Unies en République du Soudan du Sud (MINUSS) poursuive ses efforts en matière de protection des civils, notamment des femmes et des enfants. Cela doit rester la première priorité de la Mission. La France salue les efforts de la Mission pour le bon fonctionnement des sites de protection des civils, dont l'ouverture en 2013 a indéniablement permis de sauver des milliers de vies humaines. Mais il est également indispensable de protéger tous les Sud-Soudanais qui en ont besoin, où qu'ils soient sur le territoire du pays. La France soutient la nouvelle posture à la fois plus robuste et plus mobile de la MINUSS ainsi que le renforcement des mécanismes d'alerte précoce. Ces efforts doivent être poursuivis afin de rendre les zones de retour plus sûres.

Pour conclure, je voudrais adresser, au nom de la France, mes plus sincères remerciements aux équipes de l'ONU et aux acteurs humanitaires qui accomplissent dans des conditions souvent difficiles une mission essentielle au service des populations du Soudan du Sud.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance et remercions M. Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, de son exposé fort utile.

À quelques mois du début de la période de transition, nous attendons avec intérêt la mise en œuvre des importants accords en suspens, en particulier en ce qui concerne le cantonnement et la formation d'une armée unifiée, ainsi que la question du nombre d'États et de leurs frontières, qui permettront au Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé de devenir enfin une réalité. Dans le même ordre d'idées, nous nous félicitons de la réunion tenue la semaine dernière à Djouba entre le Président du Soudan du Sud, Salva Kiir, et le Vice-Président désigné, Riek Machar. Nous considérons ce geste comme une preuve importante de leur volonté politique qui donnera l'élan nécessaire au règlement des questions critiques pour la constitution du Gouvernement provisoire en novembre.

Nous notons avec satisfaction que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud a permis de réduire considérablement la violence politique dans la plupart des régions du pays. Toutefois, nous regrettons que les attaques sporadiques perpétrées par des groupes non signataires se poursuivent dans des régions telles que l'Équatoria-Central, entraînant une augmentation du nombre de personnes déplacées.

Nous devons redire notre préoccupation face aux niveaux élevés de criminalité, de violations des droits de l'homme et de violences sexuelles au Soudan du Sud. Des cas effroyables continuent d'être signalés, comme indiqué dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/722). Nous espérons que l'approbation par Riek Machar du plan d'action du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition sur la violence sexuelle liée au conflit se traduira par des mesures concrètes et efficaces afin de lutter contre l'impunité des auteurs de ces crimes et de les faire répondre de leurs actes.

Nous appelons les groupes non signataires à adhérer à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'édification d'un pays stable et sûr dépend de l'ensemble de la population, mais aussi de l'appui que la communauté internationale pourra apporter afin de trouver des solutions durables qui permettront une plus grande participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels.

Nous regrettons que la situation humanitaire reste critique en dépit de l'apaisement du conflit. Selon le rapport du Secrétaire général, le nombre de personnes en situation de pénurie alimentaire a atteint son niveau le plus élevé, ce qui a de graves incidences sur la

population civile. Néanmoins, nous notons que le rapport du Secrétaire général sur la planification future des sites de protection des civils au Soudan du Sud (S/2019/741) met en exergue la volonté croissante des populations de rentrer chez elles. Le rapport indique toutefois qu'il existe divers obstacles qui retardent ce retour, notamment l'imprévisibilité du processus de paix, le manque de sécurité et l'absence de services de base dans les lieux d'origine. Nous espérons que le Gouvernement et les partenaires internationaux pourront contribuer au retour pacifique des membres de la population dans leurs foyers, en préparant le terrain pour leur retour volontaire et en toute sécurité et en garantissant la fourniture des services de base aux membres de la population, notamment l'eau, l'assainissement et la santé, pour leur permettre de vivre dans la dignité dans leurs foyers.

Nous sommes favorables à une réorganisation des priorités de la MINUSS dans le cadre de ses activités, comme le recommande le rapport sur les sites de protection des civils. Nous estimons que le mandat de la MINUSS doit être adapté à la situation actuelle, ce qui lui permettra de s'acquitter de son mandat fondamental de protection des civils grâce aux alertes rapides et à une plus grande mobilité sur le terrain. Nous sommes convaincus qu'une action coordonnée de la Mission, de concert avec les acteurs humanitaires et les organismes de développement, permettra de trouver des solutions durables.

Pour terminer, je voudrais saluer le travail et les efforts de l'IGAD, de l'Union africaine et de l'ONU, notamment le travail inestimable effectué par la MINUSS au Soudan du Sud. Nous réaffirmons l'importance pour le Conseil de continuer à faire preuve d'unité s'agissant de l'appui et du suivi politiques nécessaires pour faire des progrès décisifs dans le processus de paix au Soudan du Sud.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), pour son exposé circonstancié et fort instructif.

L'espoir suscité par la signature de l'Accord revitalisé pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud semble s'estomper avec les incertitudes liées au processus de paix. En effet, cet Accord avait favorisé la baisse sensible de la violence politique, le retour des personnes déplacées et l'amélioration des conditions d'accès à l'aide humanitaire. Toutefois, force est de constater que l'enlisement du processus

politique, la persistance des violences communautaires et la situation humanitaire toujours alarmante mettent à mal la dynamique positive enclenchée par cet Accord. Il importe d'engager des actions urgentes et concertées afin de sortir le pays de cette crise qui perdure, avec de graves conséquences sur les populations civiles qui n'aspirent qu'à la paix et au développement.

Mon pays est d'avis que les efforts de la communauté internationale devraient se concentrer principalement sur les plans politique, humanitaire et sécuritaire. Sur le plan politique, la relance du processus de paix demeure le défi principal à relever. À cet égard, ma délégation salue la première rencontre en deux ans à Djouba, les 9 et 10 septembre, entre le Président Salva Kiir et le Vice-Président Riek Machar, sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

La Côte d'Ivoire félicite, à cet égard, la médiation éthiopienne pour ses efforts qui ont abouti à la tenue de cette réunion, dont mon pays souhaite qu'elle serve de coup d'accélérateur au règlement des dossiers en suspens, tels que la formation d'un Gouvernement d'union nationale, le cantonnement des combattants et leur réintégration dans l'armée. De même, une attention particulière devrait être accordée à la question du statut du Vice-Président Riek Machar.

La Côte d'Ivoire estime que l'Accord revitalisé de septembre 2018 reste, pour l'heure, le cadre approprié pour parvenir à une solution politique durable. C'est pourquoi elle encourage toutes les parties prenantes à s'engager véritablement dans le processus pour donner des chances à la paix. Dans ce contexte, il est indéniable que l'appui de la communauté internationale s'impose comme une impérieuse nécessité, en termes de renforcement des capacités et d'appui pour la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, qui souffre d'un déficit de ressources.

Sur le plan humanitaire, la détérioration des conditions de vie des personnes déplacées, la persistance des violences sexuelles et sexistes et l'impunité liée à ces crimes demeurent des sujets de préoccupation pour ma délégation. À cela s'ajoute le manque de progrès dans la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle.

Au cœur de ces défis se trouve malheureusement la question cruciale de la protection des civils. À ce sujet, mon pays apporte son plein appui aux recommandations du rapport du Secrétaire général (S/2019/741) présenté ce jour, notamment en ce qui concerne les obligations qui incombent aux autorités sud-soudanaises, les

responsabilités de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud et celles des différents partenaires, pour une meilleure protection des civils.

La protection des civils devra également passer par le renforcement de l'état de droit, le respect des droits de l'homme ainsi que la mise en œuvre du principe de la reddition de comptes pour les crimes commis. Mon pays exhorte par conséquent à créer les conditions propices au retour volontaire, en dignité et en sécurité, des personnes déplacées et réfugiées.

En outre, il s'inquiète de la persistance des violences communautaires et appelle à la prise de mesures nécessaires pour assurer la sécurité physique des personnes déplacées et réfugiées.

Par ailleurs, ma délégation se félicite de la création du Comité de coordination humanitaire, sous l'égide du Comité national préparatoire à la transition. Ce Comité reste un précieux dispositif pour garantir un meilleur accès aux populations en attente de l'aide humanitaire ainsi que la protection des droits des personnes vulnérables. De même, la Côte d'Ivoire salue la ratification, par le Gouvernement sud-soudanais, de la Convention de Kampala – la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

Mon pays se réjouit du travail remarquable accompli par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, en matière d'assistance, de renforcement de ses capacités d'alerte précoce et de protection des civils. Il assure le Représentant spécial de son plein soutien et l'exhorte s'engager davantage, en coordination avec les agences humanitaires et les partenaires de développement, pour une synergie d'actions, en vue de la consolidation de la paix, du règlement des conflits, de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réitère son appel aux parties sud-soudanaises à s'investir davantage dans le processus de paix, avec le soutien de communauté internationale.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : La période considérée a été caractérisée par des événements importants dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'Accord revitalisé pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous nous félicitons de la récente rencontre entre le Président Kiir et M. Riek Machar, au cours de laquelle ils ont abordé les questions en

suspens relatives à la formation d'un gouvernement de transition. L'engagement pris par les deux dirigeants de se réunir régulièrement et de participer aux efforts de médiation avec les groupes rebelles non signataires est un pas important en vue d'instaurer une paix pérenne.

Nous espérons que la date fixée – la mi-novembre – pour la formation du Gouvernement sera respectée, et nous exhortons les parties à régler les questions critiques en suspens, telles que la délimitation des États, le cantonnement et le redéploiement des forces armées. À cet égard, nous saluons les initiatives de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et des acteurs internationaux, qui ont permis de préserver l'accord de paix et de mettre en place des cadres de dialogue pour faire avancer les dossiers en suspens.

Malheureusement, ce processus continue d'être menacé par la persistance des cycles de violence, les entraves à l'accès du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et du personnel humanitaire, ainsi que des retards dans la délivrance des visas. Les parties au conflit doivent autoriser un accès sans restrictions au personnel humanitaire et le Gouvernement doit accélérer le processus de délivrance des visas.

Nous sommes préoccupés par la gravité de la situation humanitaire. Le nombre de personnes touchées par des pénuries alimentaires est plus élevé que jamais : 54 % de la population se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire grave et selon les estimations, 1,3 million d'enfants souffriront de malnutrition aiguë d'ici à 2020. Cette insécurité est exacerbée par les effets des changements climatiques et des inondations dans certaines régions du pays. Il convient de réduire la violence et d'améliorer les activités agricoles, afin de permettre aux personnes déplacées de retrouver leurs moyens de subsistance.

Au-delà de cette crise politique et humanitaire, nous sommes préoccupés par la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent les civils, en particulier les enfants et les femmes. Des informations alarmantes continuent de faire état du recours à la violence sexuelle par les parties au conflit, tout comme du recrutement et de l'utilisation d'enfants. Nous appelons le Gouvernement à mettre en place un processus de responsabilisation contre les auteurs de violences sexuelles et à faciliter la fourniture de services complets aux rescapés de violences sexuelles. De même, nous encourageons la poursuite de la mise en place de tribunaux itinérants et du

déploiement de procureurs dans les zones où les capacités judiciaires sont insuffisantes.

À cet égard, nous nous félicitons de l'approbation par Riek Machar du plan d'action contre la violence sexuelle liée au conflit, qui prévoit la mise en œuvre de mesures concrètes, ainsi que des ordres qu'il a émis, donnant instruction à ses commandants de former des commissions chargées d'enquêter sur les actes de violence sexuelle et de libérer les filles et les femmes détenues contre leur volonté. Nous espérons que ces mesures seront respectées et reproduites dans d'autres régions du pays.

Nous devons impérativement profiter de cette dynamique pour réaffirmer la volonté politique et redoubler d'efforts pour garantir la réconciliation et la consolidation de la paix, avec la participation des femmes et des jeunes.

Enfin, nous voudrions réitérer notre appui et notre gratitude au personnel de la MINUSS et aux organismes présents sur le terrain pour les efforts qu'ils déploient afin d'instaurer la paix tant désirée par le peuple sud-soudanais. C'est un long chemin à parcourir. Des questions vitales doivent encore être réglées et, pour ce faire, la collaboration des dirigeants politiques et de l'appui de la communauté internationale est nécessaire.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. David Shearer, de son exposé très complet. Nous remercions le Secrétaire général de ses rapports sur la situation au Soudan du Sud (S/2019/722) et sur la planification future des sites de protection des civils dans le pays (S/2019/741). Ma déclaration d'aujourd'hui portera essentiellement sur les trois points suivants : la situation politique, les conditions de sécurité et la situation humanitaire.

Premièrement, ma délégation se félicite de la réunion qui a eu lieu la semaine dernière à Djouba entre le Président Salva Kiir Mayardit et M. Riek Machar, et de leur détermination à garantir la formation rapide du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Cette réunion, attendue depuis longtemps, est un pas important dans la bonne direction, d'autant plus que les progrès dans la mise en œuvre des dispositions essentielles de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud ont été plutôt limités. Alors que la période prorogée de prétransition touche à sa fin, ma délégation tient à rappeler que l'Accord revitalisé est la seule option qui s'offre à nous à l'heure

actuelle. Nous devons faire en sorte qu'il fonctionne. Pour reprendre les termes de l'Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour le Soudan du Sud, ce n'est qu'en travaillant à l'unisson et en trouvant un compromis que nous pourrions accomplir les autres tâches essentielles énoncées dans l'Accord. Toutes les parties doivent régulièrement tenir des dialogues directs afin de maintenir cette dynamique positive, de rétablir la confiance et de résoudre les questions en suspens, notamment les mesures de sécurité transitoires et les différends frontaliers. Nous réitérons notre appel en faveur du décaissement rapide et transparent des fonds promis pour la mise en œuvre de l'Accord. L'Indonésie approuve pleinement la fourniture d'une assistance technique par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord.

Deuxièmement, nous jugeons encourageant que le cessez-le-feu permanent est respecté dans tout le pays et que la violence politique a reculé. La confiance continue d'être renforcée au niveau infranational, en grande partie grâce à la MINUSS. Toutefois, nous regrettons que des affrontements sporadiques impliquant des non-signataires de l'Accord continuent de coûter des vies innocentes dans la région de l'Équatoria-Central. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de la poursuite des efforts de l'IGAD pour faire participer les non-signataires au processus de paix.

L'Indonésie souligne qu'il est impératif de protéger pleinement les civils et de respecter le droit international humanitaire. Les auteurs de violations des droits de l'homme doivent répondre de leurs actes. L'impunité ne fera que perpétuer le cycle du conflit, compromettant ainsi la crédibilité du processus de paix. Ce n'est pas ce que nous voulons à ce stade crucial du processus de paix.

Nous saluons le rôle joué par la MINUSS dans la promotion de l'état de droit et le renforcement des capacités et de la présence judiciaire dans le pays. Les restrictions d'accès imposées à maintes reprises à la MINUSS risquent de nuire à sa capacité de s'acquitter de son mandat, notamment de protéger les civils et d'enquêter sur les violations des droits de l'homme.

Troisièmement, nos efforts collectifs doivent toujours viser à sauver des vies humaines. Ma délégation n'a d'autre choix que d'appeler l'attention du Conseil sur la situation humanitaire catastrophique de la population sud-soudanaise. On estime que 6,96 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire grave, dont 20 000 se trouvent probablement dans une situation désastreuse. Il

faut absolument trouver une solution durable pour les personnes déplacées, au nombre de 1,83 millions, et les 2,3 millions de réfugiés.

Le pays peine également à obtenir les fonds nécessaires pour atteindre les objectifs du plan de préparation au virus Ebola. À ce jour, le Plan de réponse humanitaire 2019 n'est financé qu'à hauteur de 45 %. La communauté internationale doit augmenter ses contributions.

L'environnement dans lequel opèrent les acteurs humanitaires au Soudan du Sud reste difficile et dangereux. Toutes les parties doivent leur fournir l'espace nécessaire à l'acheminement de l'aide humanitaire.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial David Shearer de son exposé très instructif, comme à l'accoutumée.

La Pologne se félicite de la réunion de la semaine dernière entre le Président Salva Kiir Mayardit et M. Riek Machar à Djouba, que nous percevons comme un pas dans la bonne direction. Nous voudrions encourager les dirigeants politiques à continuer de se réunir régulièrement afin de faire avancer le processus de paix. Nous nous félicitons également de tous les efforts de renforcement de la confiance et de toutes les initiatives de consolidation de la paix qui sont entrepris au niveau infranational.

Nous demeurons convaincus que la mise en œuvre des dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est essentielle pour parvenir à une paix durable et à une stabilité à long terme dans le pays. Deux mois avant la fin de la période prorogée de prétransition, nous estimons qu'il est urgent que les parties accélèrent le rythme de mise en œuvre de l'Accord, en particulier en ce qui concerne les mesures de sécurité et le nombre d'États et leurs frontières.

Nous appelons tous les signataires à coopérer dans un esprit de bonne volonté et de compromis et à ne ménager aucun effort pour accélérer les préparatifs en vue d'une transition réussie et de la formation du Gouvernement provisoire en novembre.

La Pologne salue les efforts régionaux visant à instaurer une paix durable au Soudan du Sud et estime que l'Autorité intergouvernementale pour le développement et ses États membres, ainsi que l'Union africaine, continuent de jouer un rôle essentiel en termes d'application et de suivi de l'Accord. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit être prêt à appuyer ces efforts. Nous nous félicitons

donc de la prochaine visite des membres du Conseil de sécurité à Addis-Abeba et à Djouba, qui devrait également servir cet objectif. Nous sommes fermement convaincus que seule une approche collective et unifiée de la part de la communauté internationale peut permettre de préserver la dynamique positive observée dans le processus de paix.

La Pologne se félicite que le cessez-le-feu permanent continue d'être largement respecté dans tout le Soudan du Sud. Dans le même temps, nous demeurons profondément préoccupés par la crise humanitaire persistante et les niveaux de violence intercommunautaire, ainsi que par les violations graves des droits de l'homme et les atteintes commises par les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés. Nous appelons les autorités sud-soudanaises à faire tout leur possible pour traduire en justice les auteurs de ces violations et s'acquitter de leurs obligations en matière de protection des civils.

Je voudrais terminer en remerciant la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud des efforts inlassables qu'elle déploie pour instaurer une paix et une stabilité durables au Soudan du Sud.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je serai bref car je pense que tous les points les plus importants ont déjà été abordés.

Pour résumer ce qu'a dit David Shearer, nous devons passer de la parole aux actes, et veiller à ce que ses recommandations concernant les forces de sécurité, l'unification et les frontières soient enfin appliquées et, surtout, à ce que le Gouvernement provisoire soit bien formé le 12 novembre.

Une dynamique est en place que nous devons préserver, et il est extrêmement important que la communauté internationale continue à apporter son concours. Je crois qu'il est très positif qu'il y ait désormais une certaine stabilité au Soudan, ce qui facilite indubitablement les choses. Nous avons besoin de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et en tant que Conseil de sécurité, nous devons nous exprimer d'une seule voix sur ces questions et fournir un appui. Il est tout à fait opportun qu'en octobre, nous disposerons des fonds nécessaires pour nous rendre dans la région et au Soudan du Sud juste avant la date fatidique.

J'estime également que ce qui a été dit concernant le renforcement de la souplesse de l'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud est très à propos – la Mission ne reste pas statique mais adopte une posture plus robuste pour s'acquitter de son mandat de protection

des populations civiles et renforcer la prévention. Ce qui est inacceptable, comme l'a mentionné M. Shearer en marge de sa déclaration, est que l'Accord sur le statut des forces continue de faire l'objet de violations graves. Nous devons nous pencher sur ce problème et, comme le Gouvernement sud-soudanais, nous devons réagir.

M. Shearer a fait état d'une légère amélioration de la situation sur le terrain, mais elle reste globalement très mauvaise : 1,8 million de personnes sont déplacées, 2,3 millions de personnes ont fui le pays, la situation en matière de sécurité n'est toujours pas satisfaisante et les enfants souffrent. Je suis également préoccupé par le niveau élevé de violence contre les civils et de violence sexuelle et sexiste. À cet égard, je ne peux que me faire l'écho – le représentant de la République dominicaine a volé mes remarques sur ce point – de ce qu'ont dit M. Shearer et la représentante de la France, à savoir que la violence contre les femmes est inacceptable et que les responsables doivent être traduits en justice. L'existence d'audiences foraines est une très bonne chose, mais nous devons aller plus loin. Les criminels ne doivent pas rester impunis.

Je souhaite également rebondir sur ce qu'ont dit les représentants de la République dominicaine et du Pérou à propos de la participation des femmes. Nous restons devant un cas de figure où des hommes – Salva Kiir et Riek Machar – parlent entre eux. L'accord de paix prévoit un quota de 35 % de femmes, qui doit être appliqué. Les femmes doivent participer aux travaux de tous les comités et à tous les pourparlers. Je compte sur M. Shearer pour accroître leur niveau de participation.

Je voudrais conclure sur une note positive. M. Shearer a mentionné de nombreux exemples de personnes qui se sont battues les unes contre les autres mais qui sont aujourd'hui assises côte à côte. C'est un bon point de départ.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je remercie le Représentant spécial, David Shearer, pour son exposé ainsi que pour son travail exceptionnel dans des conditions particulièrement difficiles.

La rencontre la semaine dernière à Djouba entre le Président Salva Kiir et Riek Machar représente un pas important dans la bonne direction, un pas qui était attendu depuis longtemps. La confiance entre les dirigeants politiques est en effet essentielle pour un processus de paix réussi. Nous notons également, comme évolution positive, que la violence politique a

diminué, même si la violence intercommunautaire, la violence sexuelle et la criminalité persistent.

Il faut maintenant construire sur cet élan positif. Il ne reste que deux mois avant la fin de la période prorogée de prétransition. Toutes les parties prenantes doivent donc progresser rapidement sur un certain nombre de points clés. Je pense en particulier à la mise en place des dispositifs de sécurité, au statut de Djouba, y compris la question de la force de protection des personnalités, à la finalisation des limites internes, à la création d'une feuille de route pour la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, et à la libération complète des fonds de mise en œuvre annoncés par le Gouvernement. Enfin, les parties signataires doivent former un gouvernement de transition d'ici au 12 novembre, comme convenu dans l'Accord et reconfirmé publiquement par le Président Salva Kiir et M. Riek Machar la semaine dernière. Quant aux parties non signataires, nous les exhortons à rejoindre l'Accord revitalisé. L'engagement, le suivi et l'appui des États de la région sont par ailleurs indispensables pour garantir la mise en œuvre de l'Accord.

La protection des civils reste un énorme défi. Les violations des droits de l'homme se poursuivent, et la violence sexuelle continue malheureusement à affecter des communautés entières. La protection des civils et la fourniture de services à la population relèvent avant tout de la responsabilité des autorités. Nous appelons toutes les parties sud-soudanaises à s'attaquer aux principaux risques en matière de protection, à étendre l'état de droit et à investir des fonds essentiels dans la construction de services dans l'ensemble du pays.

L'accès humanitaire reste essentiel pour le peuple sud-soudanais. Comme suggéré par le Secrétaire général dans son rapport (S/2019/741), nous encourageons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud à continuer d'adopter une attitude plus mobile et robuste et à renforcer ses capacités en matière d'alerte rapide et de surveillance, tout en continuant de garantir la sécurité à l'intérieur et autour des sites de protection des civils. Tout retour de personnes déplacées doit être volontaire, sûr, digne et bien informé.

Aucune solution durable ne peut être trouvée au conflit au Soudan du Sud sans s'attaquer de manière urgente et efficace aux nombreux abus. Nous appelons le Gouvernement à mettre fin à la culture d'impunité, à enquêter de manière approfondie sur tous les cas de violence sexuelle et d'autres abus, et à traduire en justice les responsables de ces crimes. Nous appelons à la mise

en place de mécanismes de justice transitionnelle, y compris le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud.

Ce conflit est le principal facteur de la crise humanitaire et de la violence au Soudan du Sud, une crise complètement causée par l'homme. L'Accord revitalisé représente la fenêtre d'opportunité pour une paix durable au Soudan du Sud. Ne perdons pas cette opportunité.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres délégations pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Nous tenons également à remercier sincèrement le Représentant spécial, David Shearer, de son exposé, qui était comme d'habitude très complet. Nous le remercions, ainsi que son équipe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), des efforts inlassables qu'ils déploient pour rétablir la paix au Soudan du Sud. Nous accueillons également avec satisfaction les rapports du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2019/722) et la protection des civils au Soudan du Sud (S/2019/741). Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à notre ami et collègue le Représentant permanent du Soudan du Sud. Nous attendons avec intérêt la déclaration qu'il fera au Conseil dans quelques minutes.

Les décennies d'instabilité, de conflit et de sous-développement continueront de requérir notre engagement collectif et constant pour faire en sorte de mettre le Soudan du Sud sur une trajectoire de paix et de prospérité. Je vais limiter ma déclaration à trois questions : le processus politique, la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire au Soudan du Sud.

En ce qui concerne la situation politique, l'Afrique du Sud accueille avec satisfaction la récente réunion en face à face entre le Président Salva Kiir et M. Riek Machar, qui constitue une avancée dans la bonne direction. Cette rencontre était très attendue, car il est clair qu'elle contribuera à sortir de l'impasse politique qui empêche de mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'Afrique du Sud tient à remercier les nouvelles autorités à Khartoum d'aider leurs frères du sud à se rencontrer et à dialoguer. Nous tenons également à remercier le Premier Ministre éthiopien des efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour promouvoir la paix et la stabilité dans la Corne de l'Afrique.

Le cap à suivre a été fixé. La mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en

République du Soudan du Sud est cruciale pour relever un certain nombre des défis auxquels le peuple sud-soudanais est toujours en butte, notamment l'instabilité, les questions de sécurité, et les crises humanitaires et des droits de la personne. Nous devons remédier aux causes profondes du conflit. À défaut, nous resterons confrontés aux mêmes sempiternelles caractéristiques symptomatiques, parmi lesquelles figurent les difficultés humanitaires et la violence sexuelle liée aux conflits.

De nombreuses initiatives de paix ont été engagées sérieusement au niveau communautaire dans tout le pays, parce que le peuple sud-soudanais aspire à la paix. Les responsables sud-soudanais doivent redoubler d'efforts et rejoindre l'action de la population en s'attachant à mettre en œuvre l'Accord de paix revitalisé.

L'inclusion des femmes et leur participation constructive au processus de paix restent indispensables pour veiller à ce que toutes les aspirations des citoyens soient prises en compte. Nous sommes encouragés par le travail déjà entrepris par les organisations de la société civile dirigées par des femmes pour contribuer au processus de paix et à la reconstruction du pays. En nommant une femme Ministre des affaires étrangères, le Président Salva Kiir a pris acte de la capacité et des compétences des femmes sud-soudanaises. Nous félicitons le Gouvernement d'avoir pris cette décision.

L'Afrique du Sud se félicite de l'action menée actuellement par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en collaboration avec l'Union africaine, pour faciliter le processus de paix au Soudan du Sud et servir de médiatrice. Il est important que le Conseil continue d'appuyer et de compléter ces efforts.

En matière de sécurité, nous sommes encouragés de voir que la cessation des hostilités continue de tenir, et qu'elle a permis de réduire sensiblement le nombre d'incidents liés à la sécurité, comme l'a signalé le Représentant spécial Shearer ce matin. Cependant, nous demeurons préoccupés par les incidents violents qui continuent d'impliquer les groupes de l'opposition, ainsi que par la violence intercommunautaire qui sévit actuellement. À cet égard, nous saluons le travail accompli par la MINUSS et par le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires en matière de sécurité à l'appui de la signature de l'Accord revitalisé et, espérons-le, de sa mise en œuvre d'ici au 12 novembre.

Sur le plan humanitaire, la crise en cours et l'ampleur du nombre de personnes en détresse,

comme le souligne le rapport du Secrétaire général, sont absolument répréhensibles. Une telle souffrance humaine nous met tous face à nos responsabilités. Nous exhortons les parties prenantes internationales à continuer de contribuer aux programmes de reconstruction et de développement post-conflit et à soutenir les efforts visant à rapatrier et à réinstaller les déplacés et les réfugiés qui rentrent au Soudan du Sud par milliers. L'Afrique du Sud continuera d'offrir une aide humanitaire au Soudan du Sud, a fortiori alors que de nombreuses communautés regagnent leurs villages et leurs villes.

Enfin, je tiens à faire écho à ma collègue des États-Unis et aux déclarations publiques qu'ont faites la plupart des membres du Conseil pour saluer la prochaine visite du Conseil de sécurité au Soudan du Sud, qui sera co-dirigée par l'Afrique du Sud et les États-Unis. Nous espérons qu'elle incitera encore davantage les parties à mettre en œuvre sans délai toutes les dispositions de l'Accord revitalisé.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie M. Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, de son exposé.

À l'heure actuelle, la situation générale au Soudan du Sud continue de s'améliorer. Les conflits violents ont fortement diminué et le cessez-le-feu continue de tenir dans la plupart des régions. La mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud ne cesse d'avancer et des progrès ont été accomplis s'agissant d'établir une armée nationale unifiée et de modifier la Constitution. Grâce à la facilitation assurée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Soudan et d'autres pays, le Président sud-soudanais, Salva Kiir, et le chef de l'opposition, Riek Machar, se sont rencontrés à Djouba les 9 et 11 septembre, et les deux parties sont parvenues à un important consensus pour faire avancer le processus de paix et former un nouveau gouvernement de transition le 12 novembre, comme prévu. Cela illustre la volonté politique des deux parties et leur détermination à instaurer la paix et à dynamiser la mise en œuvre de l'Accord. La Chine apprécie cette évolution à sa juste mesure et s'en félicite.

Dans le même temps, l'instauration de la paix et de la stabilité au Soudan du Sud continue de se heurter à des obstacles. Certains partis d'opposition n'ont pas encore rejoint l'Accord, la situation humanitaire est sombre et on constate de graves pénuries alimentaires.

Nous espérons que la communauté internationale renforcera son appui au processus de paix dans le pays, qu'elle consolidera la dynamique positive en place et qu'elle apportera son assistance au pays, selon que de besoin.

Premièrement, nous devons aider les parties sud-soudanaises à accélérer la mise en œuvre de l'Accord. Son application effective est le seul moyen de régler le conflit au Soudan du Sud. Nous sommes à moins de deux mois de la fin de la période de prétransition, le 12 novembre. La Chine espère que les parties au conflit au Soudan du Sud saisiront cette occasion de s'unir pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord et rétablir la paix et la stabilité dès que possible afin que la population sud-soudanaise puisse jouir des dividendes de la paix. La communauté internationale doit fournir un appui matériel et financier au Soudan du Sud pour la mise en œuvre de l'Accord et la formation d'une armée unifiée.

Deuxièmement, nous devons continuer d'appuyer les bons offices des pays de la région et des organisations régionales. Il a été démontré que leur meilleure connaissance de la situation sur le terrain pouvait les aider à s'acquitter desdits bons offices. La communauté internationale doit renforcer la coordination avec l'Union africaine, l'IGAD et d'autres organisations sous-régionales, ainsi qu'avec des pays comme le Soudan. Elle doit également appuyer leurs efforts de médiation et aider le Gouvernement sud-soudanais et l'opposition à consolider la confiance mutuelle, à entretenir le dialogue et à réunir un consensus dans les meilleurs délais sur des questions telles que le nombre d'États et la démarcation de leurs frontières. Enfin, elle doit exhorter les partis d'opposition qui n'ont pas encore souscrit à l'Accord de paix à rejoindre rapidement le processus de paix.

Troisièmement, l'assistance économique et humanitaire doit être renforcée. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2019/741), la situation à l'intérieur des sites de protection des civils est intenable. Ces sites ne constituent pas une solution durable au problème du déplacement. La communauté internationale doit accroître son aide à la réinstallation des déplacés et faciliter leur retour rapide dans leurs foyers. Au Soudan du Sud, 6,96 millions de personnes se heurtent à de graves pénuries alimentaires; c'est le nombre le plus élevé jamais enregistré. Le pays court également le risque que l'Ebola qui sévit dans d'autres pays finisse par s'y propager. La communauté internationale doit maintenant s'attacher à aider le pays à remédier aux pénuries alimentaires et à améliorer sa

capacité à prévenir la propagation de l'Ebola, tout en augmentant ses investissements dans l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, l'éducation, les soins de santé et d'autres domaines, afin d'aider le pays à mener à bien sa reconstruction et son développement économique.

La Chine apprécie vivement la contribution importante qu'apporte la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud au maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. Nous sommes favorables à ce que la Mission continue de s'acquitter de ses mandats d'appui à la mise en œuvre de l'Accord et de protection des civils, entre autres éléments. Nous espérons qu'elle continuera à renforcer sa communication et sa coordination avec les pays fournisseurs de contingents, à promouvoir la sécurité et la protection des soldats de la paix et à améliorer leur capacité à faire face aux situations complexes.

La Chine a toujours été une fervente partisane du processus de paix au Soudan du Sud. Récemment, dans le but d'appuyer les efforts déployés par le Soudan du Sud pour mettre en œuvre l'Accord, le Gouvernement chinois a décidé d'apporter une assistance matérielle au Gouvernement sud-soudanais. Le premier lot – 1 500 tonnes de nourriture – est arrivé au Soudan du Sud, et une assistance en nature supplémentaire, à savoir tentes, couvertures et médicaments, est prévue. La Chine est prête à coopérer avec la communauté internationale et à continuer de jouer un rôle constructif dans l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement au Soudan du Sud.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Shearer de son exposé complet et très utile. Je voudrais également aborder très brièvement trois éléments principaux : l'évolution de la situation politique, le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la situation humanitaire.

S'agissant de l'évolution de la situation politique, nous nous félicitons des rencontres entre le Président Salva Kiir et M. Riek Machar la semaine dernière à Djouba. Nous nous félicitons également de la déclaration d'œuvrer à l'achèvement du plus grand nombre possible de mesures pré-transition d'ici au 12 novembre, conformément à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud.

Nous nous félicitons également de la déclaration sur la reconfiguration de la Commission pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et

de la poursuite du cessez-le-feu. Dans l'intervalle, nous espérons que le cantonnement et l'unification des forces permettront d'éviter les risques qui accompagnent habituellement ces processus. Nous attendons également avec impatience de saisir cette occasion pour optimiser le reste de cette phase sensible et importante. Nous appelons toutes les parties non signataires à se joindre rapidement au processus de paix. Entre-temps, nous nous félicitons des signaux positifs envoyés par certains concernant la tenue de consultations à cet égard.

Les progrès réalisés doivent faire l'objet de suivis de la part des parties nationales et régionales, avec l'appui de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'Union africaine et de l'ONU, compte tenu du rôle positif joué par le Soudan du Sud dans le processus de transition. La justice transitionnelle dans la phase d'après-conflit est d'une importance capitale pour assurer la réconciliation, la responsabilisation et la durabilité de la paix.

S'agissant de la situation humanitaire, nous nous félicitons de l'augmentation relative du nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui rentrent chez eux et espérons que la communauté internationale renforcera son appui afin d'alléger le fardeau humanitaire supporté par la population. Cela peut se faire en encourageant les activités humanitaires au Soudan du Sud, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement, créant ainsi un environnement propice à un retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité.

Parallèlement, nous rappelons la résolution 2417 (2018) sur la faim et les conflits, qui réaffirme que la faim joue un rôle clef dans la reprise des conflits. Nous nous félicitons de la diminution progressive au Soudan du Sud du nombre de personnes vivant dans les sites de protection des civils de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et réaffirmons que la protection des civils demeure la responsabilité principale du Gouvernement sud-soudanais.

Nous réaffirmons notre condamnation du recrutement d'enfants et des violences sexuelles liées aux conflits, quels qu'en soient les auteurs et les motifs. Nous nous félicitons du processus de réconciliation intercommunautaire, qui doit être soutenu et imité à tous les niveaux.

En ce qui concerne la MINUSS, nous apprécions son rôle important et saluons ses bons offices, ainsi que ses services sanitaires, humanitaires et juridiques, qui

contribuent à la consolidation de la paix en donnant la priorité aux solutions politiques. Nous appelons également à garantir la liberté de circulation de la MINUSS et de l'aide humanitaire, conformément à l'accord sur le statut des forces et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Enfin, le Soudan du Sud se trouve dans l'une des phases les plus critiques de son histoire – une phase qui aura de très graves répercussions pour les générations actuelles et futures si elle n'est pas abordée avec efficacité et sérieux. Nous espérons que le cercle vicieux de la guerre et de la destruction prendra fin, conduisant à la sécurité, la stabilité et la prospérité dans ce pays ami qu'est le Soudan du Sud.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. David Shearer, des efforts qu'il a déployés dans la conduite du processus de paix dans le cadre de ses responsabilités, ainsi que pour l'excellent rapport qu'il vient de nous présenter, qui illustre parfaitement l'évolution de la situation dans le pays.

Le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale se félicite des progrès accomplis dans l'exécution des tâches politiques et de sécurité qui ont été menées pendant la période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2019/722) au cours des six mois qui ont suivi la transition, à savoir : la présentation du rapport de la Commission indépendante des frontières, la rédaction de textes de loi essentiels et la planification des dispositions transitoires de sécurité, ainsi que les voyages entrepris par le Président Salva Kiir et la signature d'accords bilatéraux avec ses homologues au Kenya et en Ouganda. Toutes ces réalisations constituent des progrès significatifs sur la voie du retour du Soudan du Sud à la paix et à la stabilité.

En outre, nous pensons que cette période de gouvernement de transition est une avancée pour le processus de paix; c'est pourquoi nous encourageons les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord général de sécurité pour le cantonnement et l'intégration des forces de sécurité.

Nous voudrions rappeler aux parties au conflit que le moment est venu d'assumer leurs responsabilités et de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour l'application intégrale et rapide de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan

du Sud, car ut il a été démontré en d'autres occasions qu'une solution politique sans exclusive est le seul moyen d'instaurer la paix au Soudan du Sud.

Mon pays espère que les parties réaliseront des progrès concrets et rapides afin de régler la question des dispositions transitoires nécessaires durant le temps imparti. Nous déplorons la persistance de combats sporadiques entre les forces gouvernementales et les forces de l'opposition dans l'État de l'Équatoria-Central, ainsi qu'entre les groupes d'opposition. Nous condamnons également avec la plus grande fermeté la persistance de la violence sexuelle et des brutalités contre les civils, et nous exhortons les parties à tout mettre en œuvre pour traduire en justice les responsables de ces atrocités.

Nous sommes également préoccupés par la situation humanitaire. Les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sont inacceptables, et j'exhorte donc toutes les parties, en particulier – je le répète – le Gouvernement, à créer un environnement plus sûr et plus favorable au personnel humanitaire qui travaille sans relâche pour aider les civils les plus vulnérables au Soudan du Sud.

Au vu des préoccupations que nous venons d'évoquer, il convient néanmoins de souligner des faits qui peuvent susciter un optimisme fondé, comme la visite que M. Riek Machar a effectuée à Djouba il y a quelques jours, au cours de laquelle il a rencontré le Président Salva Kiir. Les contacts directs entre les deux dirigeants sont susceptibles de faire naître l'espoir que l'Accord sera pleinement mis en œuvre.

En ce sens, nous sommes encouragés de constater que, lors de leur rencontre, les deux dirigeants ont réaffirmé leur attachement à l'Accord et à la perspective de la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale en novembre. La concrétisation de ce fait sera un signe des progrès réels du processus de paix au Soudan du Sud.

La République de Guinée équatoriale apprécie la médiation et l'engagement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, du personnel de l'équipe des Nations Unies, de la MINUSS et des organisations non gouvernementales, ainsi que pour leurs efforts pour apporter une assistance humanitaire à la population. Elle félicite aussi la Commission de l'Union africaine pour sa participation active aux efforts collectifs pour la paix au Soudan du Sud.

Je termine ma déclaration en appelant la communauté internationale à soutenir les efforts des organisations régionales et sous-régionales et des pays voisins afin d'accompagner les acteurs politiques en général et les deux dirigeants Salva Kiir et Riek Machar, pour qu'ils puissent réaliser des progrès décisifs, sans recul ni hésitation, vers une paix définitive au Soudan du Sud.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, de son exposé.

Comme ma collègue de Guinée équatoriale vient de le dire, nous nous félicitons vivement de la rencontre qui a eu lieu entre le Président Kiir et M. Machar. Il s'agissait d'une étape nécessaire pour la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et pour la formation d'un Gouvernement provisoire d'union nationale avant l'échéance déjà prorogée du 12 novembre. Je les félicite ainsi que leurs équipes d'avoir fait ce pas en avant crucial, qui nous donne de l'espoir ici au Conseil. L'échéance de novembre approchant à grands pas, j'exhorte aujourd'hui les deux parties à faire en sorte que cette rencontre soit la première d'une longue série.

Nous discutons du conflit au Soudan du Sud depuis un certain temps déjà; les civils de ce pays ont payé un très lourd tribut. Dans les pires moments du conflit, nous avons vu des atrocités commises contre les civils; nous avons vu des attaques visant des travailleurs humanitaires et des dispensaires; nous avons vu l'aide alimentaire et humanitaire utilisée comme armes de guerre. Ce conflit a été terrible pour le peuple sud-soudanais. Et pourtant, depuis l'accord de paix, l'une des choses les plus admirables que j'ai vues au Conseil a été la réponse du peuple sud-soudanais à la paix. Des centaines et des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour célébrer et saluer la décision prise par leurs dirigeants. Je suis sincèrement convaincu que le peuple sud-soudanais a donné là un véritable exemple de l'importance de la paix pour le pays, pour la région et pour ses propres dirigeants.

Nous sommes très reconnaissants à M. Shearer et à son équipe pour le travail qu'ils ont accompli afin de faciliter les efforts de réconciliation, y compris, bien sûr, le dialogue civilo-militaire et la conférence de paix entre les États, mais aussi, ce qui est crucial, le rapprochement au niveau infranational entre le Gouvernement et l'opposition. Je note, d'après le rapport du Secrétaire général sur la planification

future de la protection des sites civils (S/2019/741), qu'il y a eu au moins 128 initiatives de rapprochement au niveau infranational entre le Gouvernement et l'opposition depuis la signature de l'accord de paix en septembre 2018. Encore une fois, il faut s'en féliciter. Il ne s'agit pas seulement de rencontres chorégraphiées entre protagonistes dans des pièces enfumées. L'action communautaire et la réconciliation à la base sont vitales et doivent être encouragées par nous tous au Conseil, dans la région et au Soudan du Sud.

Le Royaume-Uni ne croit pas que les conditions au Soudan du Sud soient déjà réunies pour un retour sûr, librement consenti et digne des personnes déplacées et des réfugiés. Nous avons besoin que toutes les parties jouent leur rôle dans l'instauration d'un environnement sûr pour le peuple sud-soudanais. Le principe de responsabilité en sera un élément essentiel. Nous exhortons les parties à l'Accord revitalisé à honorer leurs engagements concernant la mise en place des institutions de justice transitionnelle et à signer le mémorandum d'accord avec l'Union africaine sur la création du tribunal mixte. Là aussi, nous parlons de ce tribunal au Conseil depuis un certain temps déjà; il est temps de le voir mis sur pied.

Ces institutions sont indispensables. La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit nous a dit que les violences sexuelles avaient augmenté en 2018, dans un climat d'impunité quasi totale, il faut malheureusement le dire. Le peuple sud-soudanais a besoin d'un renforcement de la sécurité. Il a besoin que des mesures crédibles soient prises pour mettre fin aux actes de violence sexuelle et assurer la protection des civils. Il a besoin que la démilitarisation des villes et des édifices publics se poursuive. À cette fin, toutes les parties à l'Accord revitalisé doivent permettre à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et aux acteurs humanitaires de mener à bien leur travail sans entrave.

Bien que le cessez-le-feu ait été respecté, ce qui est très positif, une grave crise humanitaire perdure. Six millions et demi de personnes souffrent d'insécurité alimentaire; 1,7 million sont au bord de la famine. Le Royaume-Uni reste l'un des principaux donateurs au Soudan du Sud, ayant décaissé 135 millions de dollars durant cet exercice au titre de notre contribution nationale, mais nous donnons davantage par le biais de l'Union européenne et de l'aide au développement. Nous demeurons engagés envers le peuple et le pays. Cela dit,

tous les acteurs humanitaires doivent pouvoir jouer leur rôle pour aider le peuple sud-soudanais à reconstruire son pays.

D'ici novembre, il y aura de nombreuses autres occasions de dialogue. Nous exhortons les parties à continuer de se rencontrer et la région à continuer de se concentrer sur le Soudan du Sud. Nous espérons vivement que les ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pourront se réunir avant novembre. Comme l'a dit ma collègue des États-Unis, le Conseil aura une occasion importante de prendre langue avec les parties lors d'une visite à Djouba fin octobre, qui sera co-dirigée, je crois, par la présidence sud-africaine. J'espère qu'il sera possible de rencontrer à cette occasion toutes les parties à l'Accord revitalisé, ainsi que des représentants des femmes, des jeunes et de la société civile. Je nourris l'espoir que nous pourrions assister à une réconciliation à la base. Je sais que l'Église et d'autres acteurs sont impliqués dans la réconciliation. J'estime que ce pourrait être une excellente occasion pour le Conseil de donner une impulsion opportune aux efforts des parties et du peuple sud-soudanais – comme de juste, d'ailleurs.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, David Shearer, des informations qu'il nous a fournies sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud et les progrès du processus de paix dans ce pays africain. Nous saluons le rôle joué par les Casques bleus en ce moment crucial de l'histoire du Soudan du Sud.

Nous soulignons les progrès notables accomplis dans la mise en œuvre par les parties au conflit de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, du 12 septembre 2018. Il est important qu'elles démontrent leur volonté d'engager le dialogue et de surmonter leurs divergences en trouvant des solutions de compromis. À cet égard, on ne saurait trop insister sur l'importance que revêt les pourparlers qu'ont eus pendant trois jours le Président Salva Kiir et l'ancien Premier Vice-Président Riek Machar à Djouba, sous la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de Khartoum. Nous sommes convaincus que cette rencontre donnera une nouvelle impulsion au processus de réconciliation au Soudan du Sud.

La décision des parties au conflit sud-soudanaises de proroger la période de prétransition jusqu'au 12 novembre était difficile mais justifiée. Nous espérons sincèrement que les parties à l'Accord revitalisé redoubleront d'efforts pour respecter les délais convenus et former un Gouvernement provisoire d'union nationale. Quant aux non-signataires, nous les invitons à se joindre au processus d'édification de l'État dès que possible.

Nous estimons qu'il est important que les acteurs régionaux du règlement du conflit au Soudan du Sud restent soudés. Nous saluons les efforts déployés par l'IGAD et Khartoum pour accompagner le processus de paix, démontrant une fois de plus la mise en œuvre, dans la pratique, du principe des solutions africaines aux problèmes africains. Par ailleurs, il y a encore des possibilités de coopération efficace entre l'ONU, le Conseil de sécurité et les organisations régionales. Nous sommes convaincus que cela ne pourra que contribuer au processus de réconciliation nationale.

Nous notons également que les structures et les mécanismes prévus dans l'Accord revitalisé sont en place et commencent à fonctionner. Nous sommes heureux de constater que le niveau de violence armée diminue, tout comme le nombre de violations des droits de l'homme dans le pays. Un nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées retournent chez eux, ce qui tient, selon nous, à la mise en œuvre de mesures de confiance et aux contacts entre les parties adverses sur le terrain.

Nous partageons la préoccupation exprimée dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/722) concernant l'attention que les Casques bleus doivent accorder à la protection des sites de protection des civils. Nous considérons que les progrès enregistrés sur la voie d'un règlement politique permettront de rétablir le contrat social et de mettre en place les conditions de sécurité nécessaires pour les Soudanais du Sud qui souhaitent rentrer chez eux. D'après nous, seule la mise en œuvre intégrale et complète des engagements pris par les parties permettra d'accroître la confiance mutuelle et d'éviter que les erreurs du passé ne se reproduisent.

Nous sommes convaincus que les progrès dans le règlement du conflit au Soudan du Sud n'ont pas été facilités par la pression accrue des sanctions sur le pays ni par l'imposition d'un embargo sur les armes. L'élément le plus important est la contribution des médiateurs régionaux. Je dirais même qu'à un moment donné, l'embargo a compliqué la mise en œuvre d'initiatives de sécurité régionale visant à appuyer le processus de

règlement. Nous espérons que les Sud-Soudanais se mettront bientôt d'accord sur l'ensemble des questions, ce qui nous donnera toutes les raisons de revoir le régime des sanctions afin de l'adapter aux réalités sur le terrain.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence pour le mois de septembre et se réjouit de travailler en étroite collaboration avec vous pendant votre mandat. Nous voudrions également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à l'Ambassadrice Kelly Craft. Bien qu'elle ne soit pas dans la salle, je sais que nos propos lui seront rapportés. Nous espérons établir des relations de travail plus positives et plus productives avec elle et son personnel dans les mois à venir.

Par ailleurs, Monsieur le Président, avec votre permission, je voudrais, par votre intermédiaire, remercier l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud pour ses paroles aimables de bienvenue et pour avoir mis en exergue le véritable rôle que jouent les femmes sud-soudanaises dans ce processus. Je suis toujours consterné quand je constate que certains membres du Conseil ne vérifient pas les faits s'agissant du rôle des femmes sud-soudanaises. L'équipe du chef de l'opposition Riek Machar à Djouba – et je pense que l'Ambassadeur David Shearer pourra confirmer ce que je dis aux membres du Conseil pendant leurs consultations à huis clos – est dirigée par M^{me} Angelina Teny. C'est une négociatrice coriace. La nouvelle Ministre des affaires étrangères, M^{me} Awut Deng Achuil, a toujours participé aux négociations de paix et est également une négociatrice très coriace. Ainsi, lorsque certains membres du Conseil soutiennent que seuls les hommes participent aux pourparlers, il s'agit d'informations trompeuses.

Je remercie donc l'Ambassadeur Matjila de s'être renseigné. Il ne s'agit pas seulement d'hommes qui discutent entre eux. Selon la Constitution de la République du Soudan du Sud, il faut garantir un quota de 35 % de représentation des femmes, et cette disposition est en train d'être mise en œuvre. Je tiens à le répéter de nouveau : 35 %, c'est mieux et bien plus progressiste que ce que de nombreux pays représentés dans cette salle font pour leurs femmes.

Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud prend acte et se félicite du rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2019/722) pour la période allant du 29 mai au 27 août. À cet égard, nous voudrions saluer la présence de l'Ambassadeur David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud. Nous le remercions de son exposé sur les derniers faits survenus au Soudan du Sud, qui ne figurent pas dans le rapport du Secrétaire général.

Tout en nous félicitant de ce rapport trimestriel, nous voudrions attirer l'attention sur deux faits nouveaux survenus récemment au Soudan du Sud : les visites de M. Riek Machar et de M. Abdalla Hamdok à Djouba. Comme tous les membres le savent, cette rencontre entre le Président Salva Kiir Mayardit et M. Riek Machar aurait dû avoir lieu il y a longtemps, surtout que quatre mois s'étaient déjà écoulés depuis le début de la prorogation. La visite de M. Machar à Djouba, le 8 septembre, a donc été accueillie avec beaucoup d'espoir, étant donné qu'il ne reste plus que deux mois avant la fin de la prorogation de six mois. Le Président Salva Kiir Mayardit et M. Riek Machar ont mené une série de discussions pendant deux jours sur un large éventail d'idées concernant la meilleure façon d'appliquer l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Le résultat le plus important de ces deux jours de discussions est que les deux parties ont convenu de former un gouvernement de transition d'ici au 12 novembre.

En ce qui concerne le Soudan, nous notons avec satisfaction que la situation a pu être stabilisée suite à la révolution, grâce aux efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, dans le cadre desquels le Président Salva Kiir Mayardit a joué un rôle important et constructif. Comme nous le savons tous, les efforts régionaux de médiation au Soudan ont abouti à la création du Conseil souverain, dirigé par le général de corps d'armée Abdel-Fattah Al-Burhan, et d'un Cabinet exécutif civil et militaire hybride dirigé par M. Abdalla Hamdok, Premier Ministre de la République du Soudan. Les 12 et 13 septembre, le Soudan du Sud a eu l'honneur d'accueillir le nouveau Premier Ministre du Soudan à l'occasion de sa première visite à Djouba. Au cours de cette visite, le Président Kiir et le Premier Ministre Hamdok ont discuté de questions liées à la sécurité, aux frontières et à la coopération économique afin de garantir la paix et la prospérité dans et entre ces deux pays frères.

Nous avons jugé nécessaire de mettre en exergue ces deux visites effectuées à Djouba ces derniers jours, car elles ont toutes deux une incidence sur la mise en œuvre de l'accord de paix, de nouvelles relations constructives et la coopération économique entre le Soudan et le Soudan du Sud. Le chef de notre délégation et notre nouvelle Ministre des affaires étrangères donneront des informations plus détaillées sur ces visites à de nombreux membres du Conseil en marge des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale qui se tiendront la semaine prochaine.

Pour terminer, nous voudrions remercier les pays qui ont répondu à notre appel en fournissant une aide

technique et matérielle afin de relever les défis liés à la mise en œuvre de l'accord de paix au Soudan du Sud. Nous tenons à remercier le Japon, l'Afrique du Sud, la Chine et l'Égypte, qui ont fourni du matériel pour le cantonnement. Nous remercions également les pays qui ont décidé d'apporter leur aide pour répondre à nos besoins humanitaires. Les Sud-Soudanais les remercient vivement de toutes leurs actions.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 35.